

Pour cette matinée, D.M.F. 21 a l'honneur de recevoir Julie LAPREVOTTE, ergothérapeute spécialisée dans les troubles des apprentissages et membre d'honneur de l'association D.M.F. 21.

L'association D.M.F. 21 se donne pour objectifs de :

- rassembler, informer et aider les familles touchées par la dyspraxie, en leur proposant des groupes de paroles parents, des ateliers enfants, des sorties ados-jeunes adultes, des activités régulières pour les enfants...,
- inciter les médecins, les psychologues, les pédagogues à s'interroger sur ces enfants « déroutants » afin que nos enfants soient diagnostiqués de manière précoce, soient pris en charge de façon adaptée et suivent un cursus scolaire normal,
- alerter les pouvoirs publics afin que la dyspraxie soit reconnue comme un handicap à part entière avec ses spécificités,
- organiser des journées d'information comme celle-ci pour faire connaître la Dyspraxie dans notre département.

Accueil à partir de 8 h 15

Une participation financière de 3 € par personne sera demandée à l'entrée. (gratuit pour les A.V.S - A.E.S.H.)

8h 15 à 9 h 00 Accueil (café, thé...)

9h 00 à 9 h 15 Présentation de l'association

9h 15 à 10 h 00 Les nouveaux diagnostics selon le DSM-5

10h 00 à 10 h 30 Que deviennent les jeunes DYS ? (étude internationale)

10h 30 à 10 h 45 Pause

10h 45 à 11 h 45 État des lieux de la recherche sur les deux dernières années

11h 45 à 12 h 45 Intégration sensorielle : la sensorialité au service de la motricité

Si vous êtes professionnels de santé, enseignants, rééducateurs, parents, famille, cette journée peut vous aider à comprendre ces enfants...

Une librairie sur le sujet sera à votre disposition.

On vous attend nombreux...